

République Française
Département : ARDECHE
Arrondissement : Largentière
MALARCE SUR LA THINES - Commune

Séance du mardi 04 mars 2025

Délibération N° DE_007_2025

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
8	8	8
Date de la convocation : 26/02/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quatre mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle du Conseil Municipal de Malarce), sous la présidence de Delphine FEUILLADE BRIERE.

Présents : Delphine FEUILLADE BRIERE, Jean BYKENS, EMMANUEL VERILHAC, Valentin BESNIER, Philippe BRILLANT, Emilie MALEYSSON, Ronna CHALVET, DANIEL GINIER

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, DANIEL GINIER est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Durées d'amortissement des immobilisations du budget photovoltaïque

Madame le maire rappelle que les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées, en application des préconisations réglementaires, pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante sur proposition du Maire, à l'exception des frais d'études non suivies de réalisation, obligatoirement amortis sur une durée de 5 ans.

Pour les autres immobilisations, Madame le Maire propose les durées d'amortissement suivantes :

Imputation	Durée d'amortissement
Biens dont la valeur est inférieure à 300 € TTC	1
IMMOBILISATION INCORPORELLES	
2031 Frais d'études	5
2033 Frais d'insertion	5
2051 Concessions et droits similaires	3

Date de transmission de l'acte: 05/03/2025
Date de réception de l'AR: 05/03/2025

007-210701470-DE_007_2025-DE
A G E D I

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2153...	Installation à caractère spécifique	30
2175...	Installations, matériel et outillage techniques	15
2182	Matériel de transport	8
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5
2184	Mobilier	10
2188	Autres	10

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- **VALIDE** les durées d'amortissement ci-dessus

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Delphine FEUILLADE BRIERE
Président de séance

DANIEL GINIER
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 05/03/2025
Date de reception de l'AR: 05/03/2025

007-210701470-DE_007_2025-DE
A G E D I